

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 28 décembre 2018 fixant au titre de l'année 2019 le nombre de postes offerts au concours réservé pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur sur le territoire des îles Wallis et Futuna**

NOR : INTA1834839A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 28 décembre 2018, le nombre total de postes offerts, au titre de l'année 2019, au concours réservé pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur sur le territoire des îles Wallis et Futuna est fixé à 3 (trois).

Les postes sont à pourvoir au sein du périmètre administration territoriale (Administration supérieure).

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 28 décembre 2018 fixant au titre de l'année 2019 le nombre de postes offerts au recrutement réservé sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer sur le territoire des îles Wallis et Futuna**

NOR : INTA1835619A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 28 décembre 2018, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2019, au recrutement réservé sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer sur le territoire des îles Wallis et Futuna est fixé à 18.

Les postes sont à pourvoir au sein du périmètre administration territoriale (administration supérieure).